

Balayage thème par thème

Programme de géographie de Première

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Isabelle Méjean, IA-IPR / Académie de Bordeaux – Laurent Marien, IA-IPR / Académie de Poitiers

Thème 1 : Comprendre les territoires de proximité / 11-12 heures

Il s'agit **d'un thème introductif** : il doit donc ouvrir le programme de géographie de Première. **La démarche et les outils d'analyse des territoires** sont mis en place dans ce thème et seront ensuite réinvestis dans le traitement des thèmes suivants.

Le travail sur des territoires de proximité peut, à chaque fois que cela est possible, donner lieu à des *rencontres* avec des *acteurs*, des sorties sur le terrain. La **perception de la réalité** en est renforcée, la mesure des effets et des conséquences des choix opérés est directe, la responsabilité des acteurs plus forte. **Ces éléments ancrent la géographie et son questionnement dans le réel** et non dans des espaces parfois perçus comme virtuels car très lointains.

Enfin, il conviendra de montrer que ces territoires de proximité sont soumis à des logiques beaucoup plus larges et peuvent à leur tour interférer avec des espaces extérieurs.

Questions	Mise en oeuvre	Problématiques possibles	Enjeux / Changements par rapport au programme précédent (ES-L)	Dérives à éviter / Difficultés à résoudre	Solutions possibles / Remarques
Approches des territoires du quotidien	EDC Un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée (3 à 4 heures environ) => comprendre ici à l'échelle régionale (cf. épreuve de bac)	En fonction de l'aménagement choisi.	Les enjeux de cette question se lisent à la fois dans l'étude de cas (proche et concret) et dans une approche plus générale des territoires du quotidien (mise en perspective de l'EDC) Nouveauté dans ce programme	Ne pas se limiter à la seule description. Bien se centrer sur un aménagement ; privilégier un aménagement récent, de taille importante et déjà achevé ou en voie d'achèvement (identification des enjeux) Ne pas oublier les aspects dynamiques. Ne pas se laisser emporter par le souci d'exhaustivité : d'où	La proximité du territoire étudié doit permettre : - une meilleure connaissance par les élèves de l'espace étudié (repères en place) - éventuellement, une possibilité de déplacement sur le terrain - une meilleure connaissance des acteurs locaux et de leurs attributions In fine, cela doit permettre

				<p>l'importance de la problématique qui réduit l'angle de l'analyse.</p> <p>Ne pas se limiter à l'analyse d'une seule échelle (très tentant sur les territoires du quotidien)</p>	<p>à l'élève de comprendre quelle est sa place de citoyen dans son propre territoire : enjeux civiques</p> <p>Possibilité de poursuivre l'étude du cas en cours d'année (sortie sur le terrain, rencontre avec les acteurs..) ; dans ce cas réduire la place de l'EDC en début d'année.</p>
	<p>Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires</p>	<p>L'aménagement des territoires du quotidien, marqueur de l'imbrication des échelles</p>	<p>ACTEURS Comprendre comment fonctionnent les territoires de proximité : quels sont-ils ? comment fonctionnent-ils ? Qui sont les acteurs majeurs ? Comment s'articulent-ils ?</p> <p>Permettre aux élèves de comprendre comment les hommes agissent sur leur territoire, en l'aménageant par exemple : qui fixe les priorités ? qui décide ? qui paie ? Comment mesurer les impacts d'un aménagement ? Les usagers sont-ils impliqués dans les processus de décision ?</p> <p>ENJEUX : Percevoir que, même pour des territoires de proximité, les jeux d'échelle sont structurants (commune, structures intercommunales, département...) : analyse des emboîtements, des complémentarités, des conflits.</p>	<p>Pas d'historique de l'aménagement du territoire.</p> <p>Ne pas minimiser le poids des débats dans les choix d'aménagement (choix de société, concurrence entre les espaces, les acteurs...)</p>	<p>Titre de la question : aménagement DES territoires (ancienne perception centralisée : aménagement du territoire, au moment de la création de la DATAR)</p>

			<p>Perception des interrelations avec des espaces et des acteurs extérieurs (contexte de la mondialisation). Les décisions locales peuvent avoir des répercussions à une échelle plus petite.</p> <p>Montrer le caractère prospectif et stratégique des décisions prises : mesure des impacts économiques, sociaux, spatiaux... (études d'impact, enquêtes publiques...), compétitivité des territoires.</p>		
<p>La région, territoire de vie, territoire aménagé</p>	<p>EDC La région où est situé le lycée (3 à 4 heures environ)</p>	<p>Adaptée à la région choisie</p> <p>Obligation de choisir la région où est situé le lycée.</p>	<p>Compréhension du fonctionnement d'un territoire d'échelon régional.</p> <p>Opérer le lien entre « territoire de vie » et « territoire aménagé » : pourquoi aménager un territoire, pour qui ?</p> <p>Elargissement et jeu d'échelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - perception des inégalités en France (poids des différentes régions : population, richesses produites, ouverture...) : réalisable à partir de cartes. - la question des limites, des frontières peut être posée ; d'autres entrées possibles : aires d'influence des métropoles régionales...) - le poids des acteurs régionaux à l'échelle française ; la place politique des régions, leurs marges d'autonomies, leurs compétences... en fonction de la problématique choisie. - l'articulation des territoires régionaux et du territoire national : 	<p>Pas de monographie régionale à tiroirs (milieu, population, activités, organisation du territoire), construire à partir des spécificités régionales.</p>	<p>L'étude du site de la région sur Internet peut être intéressante pour répondre à la problématique choisie et traiter l'EDC. (affichage des priorités, positionnement à l'échelle nationale, européenne ou mondiale, aménagements valorisés, place laissée aux citoyens, place des élus...)</p> <p>Croisement avec d'autres sources : travail sur les sources et sur la distance critique face aux documents.</p> <p>Construire un schéma d'organisation de l'espace (Cf. épreuves de 1^{ère} S)</p>

			politiques d'aménagement par exemple : complémentarité, concurrence ? Le lien avec l'Etat (contrat de projet).		
	<p>La place et le rôle des régions en France et dans un autre pays européen</p>	<p>Les régions en France et en Europe, un échelon majeur ?</p> <p>Quelle place pour les régions face aux Etats en France et en Europe ?</p> <p>Rôle et place des régions en France et en Europe : constantes ou disparités ?</p>	<p>Intérêt de la question à l'échelle européenne se fait en abordant un autre pays européen.</p> <p>Lien avec la mondialisation : thème du programme.</p> <p>Le contexte mondial est au cœur du programme de Première à la différence de l'ancien programme centré sur l'Europe et la France.</p> <p>La place et le rôle des régions est à envisager « dans un autre pays européen » et non plus à l'échelle de toute l'Europe. On se situe donc ici dans une logique comparative.</p>	<p>Pas de tableau exhaustif des attributions et des compétences régionales.</p> <p>Dans la logique comparative : choisir un pays européen où le fait régional s'exprime de façon différente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix d'un Etat où les régions sont plus puissantes et plus autonomes qu'en France : fédéralisme décentralisé en Allemagne ou en Autriche ; Italie : Etat centralisé mais en voie de rapide de décentralisation ; Espagne : autonomies régionales mais très variables d'une région à l'autre. - choix au contraire d'un Etat où la politique régionale est très peu développée (Irlande, Luxembourg, Finlande) ou en construction : Bulgarie dans le contexte de son entrée dans l'U.E. <p>Quel est l'impact pour les citoyens ? (région, territoire de vie).</p>	<p>Le lien avec l'intitulé du programme : « dynamiques des territoires dans la mondialisation » peut se faire de diverses façons à partir du territoire régional : délocalisations industrielles, investissements étrangers, coopération industrielle, grandes infrastructures de transport ou d'échanges, mobilités, centres de recherche...</p>

Au terme du traitement de ce thème, les élèves disposent d'**outils d'analyse d'un territoire, d'une méthode de questionnement de l'espace** :

- qui sont les **acteurs majeurs** et quels sont leurs pouvoirs ? Concurrences et complémentarités en interne et avec les autres échelles

- Echelles et mailles emboîtées. **Jeu des échelles.**
- quels sont **les éléments qui structurent et organisent l'espace** ? Pôles, axes, réseaux qui créent une hiérarchie des espaces (hiérarchie interne, hiérarchie par rapport à l'extérieur)
- quelles sont **les dynamiques** ? Mobilités, flux, logiques extérieures qui interfèrent...
- qu'est-ce qu'une **politique d'aménagement**, de développement local ? Quelle articulation avec les autres échelles ?
- comment anticiper ? **Dimension prospective** de toute politique, de tout aménagement ; **dimension citoyenne** de l'implication des populations dans leur territoire. Problématique du **développement durable** dans cette dimension prospective.

Thème 2 : Aménager et développer le territoire français / 24-26 heures

Il s'agit du thème le plus lourd et le plus complexe de ce programme.

Ce thème doit permettre de « mettre en évidence les choix d'aménagement et la politique de développement du territoire de la France, en s'appuyant sur le constat des disparités et des inégalités aux différentes échelles »

Ce thème doit permettre de construire et/ou de réactiver des repères sur le territoire national.

Il est important de réfléchir à un parcours cohérent dans le traitement de ce thème :

- **articulation étroite des différentes questions** pour éviter les répétitions
- **articulation avec les contenus abordés en Seconde** sur la ville durable
- **cohérence et complémentarité des EDC et des exemples choisis** (gagner du temps) :
 - choix d'un milieu / espaces ruraux ou urbains étudiés
 - choix des exemples de villes / variété des espaces ruraux en périphéries
 - choix de l'EDC territoires de l'innovation / exemples d'espaces urbains (pôles de recherche, industries de pointe...) ou ruraux (districts industriels...)
 - exemples d'espaces de production agricole / espaces ruraux
 - exemples de localisation des activités / exemples d'espaces urbains ou ruraux étudiés

On peut donc imaginer **choisir un nombre restreint d'exemples**, sur lesquels on reviendrait pour travailler les différentes questions du thème = étude filée d'un ou plusieurs territoires en guise d'exemples.

On peut également imaginer pouvoir **s'appuyer sur l'EDC de la région** étudiée (jeux d'échelles).

RAPPEL: on peut choisir d'aborder les 4 questions du thème dans un ordre différent de celui proposé dans le programme.

Questions	Mise en oeuvre	Problématiques possibles	Enjeux	Dérives à éviter / Difficultés à résoudre	Solutions possibles / Remarques
Valoriser et ménager les milieux	EDC : la gestion durable d'un milieu	Adaptée à l'EDC choisie Valoriser et ménager les milieux : des exigences contradictoires ?	<p>L'ancien programme proposait « des milieux entre nature et société » ; il parlait de « gestion et de protection ».</p> <p>On glisse ici vers deux verbes (action) : valoriser et ménager (et non plus protéger) qui sont les marqueurs de décisions et d'interventions sur ces milieux (=acteurs).</p> <p>La logique de gestion des territoires doit prendre en compte les « potentialités et les contraintes » des milieux : les hommes peuvent alors décider ou non d'exploiter les potentialités d'un milieu ; ils peuvent également surmonter les contraintes (référence aux risques).</p> <p>L'ancien programme proposait quelques exemples de milieux : montagnard, littoral, forestier, urbain... Il est possible de les reprendre, mais la liste n'est pas exhaustive.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Se placer dans la perspective du développement durable. Identifier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux d'une politique visant à valoriser et ménager le milieu qui fait l'objet de l'EDC. Selon le cas traité, les 3 dimensions</p>	<p>Ne pas céder à la tentation écologiste d'associer l'adjectif naturel à milieu. Il n'existe plus de milieu naturel en France à proprement parler. Le programme ne dit pas que l'EDC concerne un milieu naturel.</p> <p>La gestion durable d'un milieu (EDC) ne peut pas ne pas prendre en compte la présence des hommes et de leurs activités (dimensions économique et sociale du développement durable). Cette logique s'attache à tous les milieux, y compris, par exemple, à celui d'un milieu de montagne compris dans le périmètre d'un parc national.</p> <p>Eviter de travailler sur un milieu urbain (question suivante)</p>	<p>Prendre appui sur les acquis du programme de Seconde sur les enjeux du développement durable.</p> <p>Définition de milieu : Cf. Géoconfluences / Notions générales</p> <p>EDC : on peut choisir un milieu dont la gestion est en débat.</p> <p>Réalisation d'un croquis ou schéma.</p>

			économique, sociale et environnementale n'auront pas le même poids.		
	<p>Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris)</p>	<p>Il est possible de reprendre la même problématique que celle de l'EDC = cohérence dans le traitement de la question.</p> <p>La gestion du territoire français : tirer parti de toutes les potentialités</p> <p>Potentialités et contraintes du territoire français : fatalité ou fruit du travail des hommes ?</p>	<p>Faire le lien avec le titre du thème : « aménager et développer le territoire français ». Les potentialités et les contraintes doivent être traitées en lien avec l'idée d'aménagement et de développement.</p> <p>Ni les potentialités, ni les contraintes ne sont immuables : relativité et rôle des hommes dans l'aménagement et le développement de leur espace.</p> <p>Potentialités et contraintes doivent également être envisagées dans le contexte de la mondialisation (exemple : des littoraux = des espaces d'ouverture et d'échanges susceptibles d'être aménagés en espaces portuaires et d'alimenter ainsi une activité économique pourvoyeuse de développement local et national).</p> <p>Aborder les ressources et contraintes liées à l'espace ultramarin français : ZEE, productions locales, richesse culturelle, puissance nationale...)</p>	<p>Eviter de lister les contraintes et les potentialités mais tenter de les mettre en relation.</p> <p>Sortir du déterminisme (notamment physique) : certaines contraintes peuvent devenir des atouts, une potentialité ne devient un atout que lorsqu'elle est exploitée et gérée</p>	<p>Potentialités : ressources (de tous ordres : physiques ou humaines, visibles ou invisibles, de toutes natures : économiques, sociales, politiques...) servant de point d'appui pour le développement du territoire.</p> <p>Contraintes (de tous ordres : physiques ou humaines, visibles ou invisibles...) : peut faire référence aux risques liés à un milieu que l'on n'aurait pas ménagé (catastrophes naturelles...), aux éléments qui constituent des freins pour une politique d'aménagement (enclavement ou isolement, population insuffisamment formée, état sanitaire, pollution, instabilité</p>

					politique...) Réalisation d'un croquis en vue de l'examen.
La France en villes	Mouvements de population, urbanisation, métropolisation	<p>Le pouvoir d'attraction des villes, jusqu'où ?</p> <p>Les villes, aimants du territoire français ?</p>	<p>NECESSITE D'ARTICULER LES TROIS ELEMENTS DE MISE EN ŒUVRE, MONTRER LES CORRELATIONS</p> <p>PAS D'EDC, mais un traitement à partir de trois entrées générales.</p> <p>Travailler sur l'omniprésence des villes dans la France d'aujourd'hui (impacts directs et indirects).</p> <p>***</p> <p>L'ancien programme traitait de « la métropolisation et les réseaux urbains » en Europe et en France. Sur la France, une partie pouvait à nouveau recouper cette approche : « peuplement et répartition de la population ».</p> <p>Le nouveau programme travaille à l'échelle de la France (une mise en contexte rapide est souhaitable pour montrer « la dynamique des territoires dans la mondialisation »)</p> <p>Comprendre le poids des villes et la spécificité de l'armature urbaine dans la France d'aujourd'hui (d'où le titre de cette question) :</p> <p>- poids des urbains</p>	<p>NE PAS REFAIRE LE PROGRAMME DE SECONDE MAIS PRENDRE APPUI SUR CE QUI A ETE FAIT (EDC pays développé)</p> <p>Ne pas oublier que cette question est travaillée dans le cadre d'une approche spatiale</p> <p>***</p> <p>Ne pas délivrer un tableau statique de la France des villes : insister sur les dynamiques : croissance, mobilité, concentration...</p>	<p>Pas d'EDC explicitement mentionnée, mais pas d'interdiction pour autant.</p> <p>Le travail pourra prendre appui sur des exemples plus ou moins développés.</p> <p>Possibilité de faire des liens avec l'EDC sur la région, si vu, pour gagner du temps.</p> <p>***</p> <p>Partir de cartes. Construire un croquis (distribution de la population, des villes, dynamiques...)</p>

			<p>- croissance des villes (densification, étalement, rurbanisation...)</p> <p>- mobilités : à l'intérieur des aires urbaines, entre villes, migrations</p> <p>- maillage du territoire par les villes : constantes et inégalités</p> <p>- concentration des pouvoirs et des richesses : la métropolisation</p> <p>L'objectif est de mettre en relation ces différents éléments.</p> <p>Montrer combien il est difficile de poser les limites de la ville.</p>		
	<p>Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales</p>	<p>Des villes vivables pour tous en France ?</p> <p>Quelles politiques pour les villes ?</p> <p>Faire des villes, des territoires équitables</p>	<p>Un changement d'échelle dans le traitement de la question ; transition avec les éléments qui auront été abordés précédemment : mouvements de population intra-urbains, étalement de la ville...</p> <p>Mettre en question les politiques d'aménagement des villes (local), la politique de la ville en France dans ses volets récents (national ; loi Borloo, SRU...) sur la base de la contractualisation avec les collectivités territoriales (CUCS...). Prendre des exemples concrets</p> <p>Analyser les enjeux qui les sous-tendent :</p> <p>- sociaux : favoriser ou restaurer la mixité sociale, enjeux d'intégration, de justice sociale et d'équité :</p>	<p>Ne pas refaire le programme de Seconde.</p> <p>Ne pas décrocher le traitement de ce thème du précédent.</p> <p>Ne pas se limiter à une seule échelle (complémentarité des acteurs, conflits).</p> <p>Ne pas isoler les enjeux sociaux des enjeux spatiaux.</p> <p>Ne pas se lancer dans un historique de la politique de la ville en France mais partir des questions et des enjeux actuels.</p> <p>Ne pas lister les mesures prises mais choisir une ou deux lois, décisions, pour illustrer les objectifs visés. Les incarner par des exemples.</p>	<p>Prendre appui sur le programme de Seconde.</p> <p>(d'où l'intérêt de ne pas aborder d'EDC en France en Seconde)</p> <p>Développer des exemples pour comprendre la situation actuelle en France (à partir d'un ou de plusieurs exemples)</p> <p>Mettre en relation les conflits d'intérêts ; poser la question des arbitrages.</p> <p>Dimension</p>

			<p>égalité d'accès de tous aux structures</p> <p>- économiques et environnementaux : la question des transports, la question de la répartition des emplois, le coût...</p>		<p>prospective évidente : les effets des politiques sont souvent différés dans le temps.</p> <p>Replacer cette question dans la démarche de développement durable (étudié en Seconde).</p>
<p>Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux</p>	<p>Les espaces ruraux entre intégration et isolement</p> <p>Les espaces ruraux : loin des villes ?</p> <p>Quel développement pour les espaces ruraux ?</p>	<p>Nouveauté en Première. Pose le lien entre les espaces ruraux et le monde des villes vu précédemment.</p> <p>Le développement des espaces ruraux, très souvent en lien avec les espaces urbains, peut se faire dans les champs agricoles, industriels (districts industriels, IAA...), touristique, de logement (rurbanisation)...</p> <p>Pose la question de l'inégal développement de ces espaces ruraux selon leur intégration aux dynamiques du territoire français (voire plus large : intégration des logiques industrielles et agricoles dans la mondialisation) ou leur relatif isolement (espaces délaissés).</p>	<p>Ne pas se limiter aux seuls espaces agricoles</p> <p>Pas de séparation étanche avec les espaces urbains, même pour des territoires qui pourraient sembler éloignés des mondes urbains (espaces protégés) : le thème est traité dans le cadre de la question sur « la France en villes »</p> <p>La question suivante aborde « les espaces de production agricoles... » : pas de répétition inutile, donc choisir les arguments évoqués ici.</p>	<p>Possibilité de repartir des exemples développés plus haut : les espaces ruraux en périphéries des villes, EDC sur la gestion durable d'un milieu = gagner du temps sur le traitement des exemples et gagner en cohérence dans la lecture du fonctionnement des territoires.</p> <p>Donc réfléchir à un parcours dans ce thème.</p>	

Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	EDC : un territoire de l'innovation (2 à 3 heures environ)	Adaptée au cas choisi *** Thématique nouvelle	<p>Montrer les impacts spatiaux, économiques et sociaux du développement de l'innovation sur un territoire cohérent</p> <p>Montrer l'intégration dans des logiques qui dépassent le cadre local (notamment les logiques des entreprises).</p> <p>Montrer en quoi l'innovation est un facteur clef du dynamisme d'un territoire</p> <p>Mettre en relation l'analyse des potentialités du territoire français (II-1) avec le développement et la localisation des territoires de l'innovation (expliquer les conditions d'émergence de ces territoires).</p>	Le cas ne doit pas être décroché des questions abordées successivement : espaces de production agricole et/ou dynamique de localisation des activités	Sur Géoconfluences : territoire de l'innovation et de la compétitivité en région PACA : le projet ITER (R. Languillon, S. Tabarly) Sur le site de l'INSEE : le cône de l'innovation : sud de l'Ile de France (Danielle Jabot) : Penser au site de la DATAR (espace enseignants) / Liste des pôles de compétitivité en France.
	Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux	<p>Quand l'agriculture ne produit plus pour satisfaire les besoins de la population locale</p> <p>Les espaces de production agricole français : d'un ancrage local à une logique</p>	<p>Dans l'ancien programme : « l'espace économique » français : « on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique) »</p> <p>Dans le nouveau programme, la question est clairement problématisée et abordée dans le contexte de la mondialisation</p> <p>Faire apparaître l'intégration de territoires locaux dans des logiques commerciales internationales.</p>	<p>Risque de redondance avec la question immédiatement précédente = penser la complémentarité.</p> <p>Il ne s'agit pas simplement de décrire ces espaces et leur fonctionnement mais bien d'en percevoir l'intégration à d'autres échelles que locale ou nationale.</p>	<p>Lien qui devra certainement être réalisé avec la question suivante sur les réseaux de transport.</p>

		<p>mondiale</p>	<p>Paradoxe d'un double ancrage territorial : local et mondial.</p> <p>Comprendre quelles sont les ressources nécessaires à cette évolution (données physiques, humaines, développement de services, intégration de l'agriculture dans la chaîne industrielle..)</p> <p>En voir les limites : économiques, sociales et environnementales ; peut-on parler de développement durable ?</p>		
	<p>Dynamiques de localisation des activités et mondialisation</p>	<p>Nouveauté dans sa formulation explicite La mondialisation, une clef pour comprendre la localisation des activités dans les territoires ?</p> <p>Dynamiques de localisation des activités en France : quelles interactions entre le local et le mondial ?</p>	<p>Comprendre les effets (spatiaux ici) de la mondialisation sur les recompositions aux échelles locales.</p> <p>Double démarche : voir comment la mondialisation agit sur les localisations et voir comment les localisations participent de la mondialisation.</p> <p>Mettre en évidence l'imbrication des échelles : des faits locaux s'expliquent par des logiques mondiales, des entreprises transnationales recherchent des ressources locales.</p> <p>Tous les espaces ne sont pas concernés au même degré : nuances (en fonction du degré d'intégration des activités, de l'attractivité des territoires)</p>	<p>Pas d'exhaustivité dans l'analyse des localisations. Pas de catalogue (donc pas de raton laveur...)</p> <p>Travailler à partir de l'articulation avec la mondialisation : en fonction du degré d'intégration dans la mondialisation, en fonction de l'intérêt que l'espace peut revêtir pour des acteurs extérieurs (attractivité)</p>	<p>Peut servir de conclusion pour les deux questions précédentes de ce thème : on y retrouvera le poids des villes et des métropoles, la nécessaire ouverture vers l'extérieur : transports et communications, capacités d'innovation (transition vers la question suivante)</p>

			<p>Approche de la complexité du monde (que l'on retrouve dans la question suivante)</p>		
<p>Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation</p>	<p>EDC : Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial</p>	<p>Nouveauté Roissy : plateforme multimodale et hub à toutes les échelles</p>	<p>L'intérêt de la question réside dans les interactions entre le local et le mondial dans le domaine des transports, des flux, des mobilités</p> <p>Identifier les échelles de référence pour les différentes composantes de cet espace et montrer comment elles interagissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fonction régionale (RER, dessertes locales, mobilités pendulaires vers le bassin d'emplois...) qui se renforce avec la métropolisation - une fonction nationale (autoroutes, gare d'interconnexion TGV, trafic aérien intérieur passagers et fret...) : convergences et redistribution - une fonction européenne (TGV, autoroutes, trafic aérien, fret ferroviaire...) et mondiale (hub aérien de taille mondiale : passagers et fret ; sièges sociaux Air France, DHL France...) : complémentarités et concurrences <p>L'interconnexion des transports crée de l'attractivité : sièges sociaux, services, emplois...</p> <p>Approche de la complexité des</p>	<p>Ne pas se lancer dans une étude exhaustive des types d'espaces de ce cas.</p> <p>Ne pas en juxtaposer les modes de transport offerts : route, fer, air, flux d'invisibles... (tableau figé)</p>	<p>Cf. éléments bibliographiques</p> <p>Penser à la mobilisation des SIG : Géoportail et Edugéo</p>

		acteurs		
La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique	<p>La thématique des réseaux de transport était déjà présente dans l'ancien programme mais uniquement aux échelles de la France et de l'Europe</p> <p>L'ouverture du territoire français par les transports et le numérique : quelles réalités ?</p>	<p>Le thème entre par les inégalités de connexion du territoire français au monde.</p> <p>Mettre en relation avec les éléments déjà vus : étude des espaces urbains (II-2 ; fractures existantes), potentialités du territoire (II-1), espaces productifs (II-3)</p>	Veiller à ne pas confondre espaces traversés et espaces desservis.	<p>Peut être abordé à partir d'une série de cartes à différentes échelles : France, Europe, Monde</p> <p>Transports terrestres, transport aérien, numérique : taux d'équipement des ménages, câblages, réseaux sociaux...</p>

PROPOSITION INDICATIVE d'un autre cheminement dans ce thème :

- entrer par « **la France en villes** » (repères à l'échelle nationale par le biais de cartes, puis passage à l'échelle intra-urbaine, enfin voir la place des espaces ruraux dans cet ensemble dominé par les villes) ; on perçoit alors la hiérarchie des espaces et le rôle déterminant des communications entre ces territoires, de leur mise en réseau
- aborder logiquement « **mobilités, flux et réseaux de communication** » (EDC sur le hub de Roissy, puis l'inégale connexion du territoire français permet de revenir sur la forte corrélation entre villes et réseaux de communication) : on aboutit à l'idée que l'accessibilité crée des potentialités pour un territoire
- traiter « **les dynamiques des espaces productifs** » à partir des deux points d'appui analysés précédemment : villes et réseaux de communication (EDC sur un territoire de l'innovation, espaces agricoles puis évolution des logiques de localisation). La dernière partie sur l'évolution des logiques de localisation des activités en lien avec la mondialisation peut alors fonctionner comme une conclusion pour les 3 questions précédentes.
- Clôturer le traitement du thème par « **valoriser et ménager les milieux** » (EDC sur un milieu, potentialités et contraintes du territoire français).

La ventilation des heures consacrées au traitement du thème peut varier en fonction de la place de chaque question dans le parcours. On pourrait ici proposer la ventilation suivante (temps hors évaluation) :

- « **la France en villes** » = 8h
- « **mobilités, flux et réseaux de communication** » = 5h
- « **les dynamiques des espaces productifs** » = 6h
- « **valoriser et ménager les milieux** » = 4h

Thème 3 : l'Union européenne : dynamiques de développement des territoires / 11-12 heures

Jeux d'échelles emboîtées pour percevoir la diversité de l'Europe mais aussi son originalité.

Placer l'U.E comme un acteur décisif dans la gestion des territoires. Ce thème a pour vocation de lutter contre la désincarnation de l'U.E.

Mettre en relation avec les thèmes précédents : multiplicité des échelles et des acteurs. Pose le problème de la mise en cohérence.

Questions	Mise en oeuvre	Problématiques possibles	Enjeux	Dérives à éviter / Difficultés à résoudre	Solutions possibles / Remarques
De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne	Europe, Europes : un continent entre unité et diversité	Une Europe, des Europe ?	<p>La thématique était abordée, à travers différentes questions : « qu'est-ce que l'Europe ? » et « l'Europe des Etats » ***</p> <p>L'intérêt de la question : jeux d'échelles emboîtées : continent européen, U.E, territoires de l'U.E (disparités et inégalités)</p> <p>Poser les délimitations des différentes acceptions du mot Europe (carte, par exemple).</p> <p>Faire jouer les échelles pour apprécier l'unité, la diversité. Montrer qu'à l'échelle mondiale, l'unité de l'Europe est lisible par rapport au reste du monde (civilisation européenne, sentiment</p>	<p>Ne pas aborder la question par une approche historique : partir de l'Europe ou des Europe d'aujourd'hui</p> <p>Eviter l'entrée par des tiroirs : milieu naturel, hommes, activités...</p>	<p>Pas d'EDC explicitement demandée dans cette question.</p> <p>Ce premier élément peut constituer une introduction au thème (temps court).</p> <p>Entrées possibles par des cartes, des paysages...</p> <p>Penser à utiliser les SIG et le portail de l'Union européenne</p>

			<p>d'appartenance, libéralisme...), mais s'estompe en travaillant à grande échelle (histoire, espace fragmenté...).</p> <p>Cf. gradient d'européanité (Foucher)</p> <p>Lien avec l'intitulé du thème : « dynamiques de développement des territoires » : privilégier cette entrée pour traiter de l'unité et de la diversité. Ainsi, le cadre physique peut il être abordé sous l'angle de son intense valorisation (ouvertures maritimes, exploitation des grandes plaines...) qui en fait un monde plein</p>		
	<p>L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'Etats à géométrie variable</p>	<p>L'Union européenne, une union d'Etats à géométrie variable</p>	<p>L'approche était différente dans l'ancien programme : « une communauté d'Etats en débat : l'Union européenne » ***</p> <p>Se centrer sur l'U.E. d'aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Etats constituent le socle de l'U.E ; mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un système géopolitique unique (transferts de souveraineté, instances supranationales, politiques européennes...). Diversité des Etats (poids économique, humain...). - des frontières claires ; on peut aborder les candidatures à l'entrée mais sans y consacrer trop de temps - limites : comment gérer élargissement et approfondissement dans l'UE ? Déficit démocratique <p>L'intérêt de la géométrie variable : à voir sur une carte (des Europe à plusieurs vocations : zone Euro, espace Schengen, OTAN, place des nouveaux entrants...) dont les limites peuvent dépasser l'U.E.</p>	<p>Pas d'historique de l'Union européenne : l'U.E actuelle avec ses frontières</p> <p>Ne pas parler de frontières naturelles.</p>	

	<p>Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires</p>	<p>Comment gérer la montée des inégalités de développement entre les territoires de l'U.E ?</p> <p>Comment combiner cohésion et compétitivité ?</p>	<p>Cette dimension n'était pas explicitement présente dans les anciens programmes</p> <p>***</p> <p>L'étude se centrera sur « les politiques communautaires à fort impact territorial » (<i>L'Europe</i>, Laurent Carroué, Bréal, 2009) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la PAC : évolutions récentes dans le cadre de la mondialisation - les politiques régionales : progressivité des aides en fonction des profils régionaux (carte in <i>l'Europe</i> Cf. supra Page 93) <p>Ce thème pose clairement la question de la place des régions en Europe (prendre appui sur le I-2) : très différente d'un Etat à l'autre</p>	<p>Pas d'analyse des disparités pour elles-mêmes. Les mettre en relation avec les choix politiques à l'œuvre pour les atténuer.</p> <p>Laisser tomber la banane bleue... souvent très caricaturale</p>	<p>Partir de cartes pour percevoir les inégalités socio-spatiales dans l'U.E. à différentes échelles (PIB par habitants et écarts nationaux et régionaux...); centres et périphéries en Europe.</p> <p>Réalisation d'un croquis.</p>
<p>Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement</p>	<p>EDC : le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale</p>	<p>Adaptée au cas choisi</p>	<p>Nouveauté.</p> <p>Pour la France, l'ancien programme mentionnait « la France et son territoire – Métropole et DOM-TOM » mais sans autre précision dans les thèmes.</p> <p>***</p> <p>Insister sur le paradoxe de leur européanité et de leur intégration dans un autre espace régional</p>	<p>Ne pas se limiter aux territoires ultramarins français.</p> <p>Ne pas se limiter aux RUP : prendre en compte tous les territoires ultramarins de l'U.E, qu'ils soient ou non classés en RUP ; les logiques sont alors différentes.</p>	<p>France : 2011 est l'année de l'outremer : existence d'un portail gouvernemental : http://www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr/</p> <p>Les 9 territoires ultramarins de l'U.E (désignés sous le vocable de régions ultrapériphériques = RUP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Açores, Madère (Portugal) Canaries (Espagne)

	<p>Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques</p>	<p>Le développement des territoires ultramarins de l'Union européenne : espaces marginaux, espaces d'ouverture ?</p> <p>Quel développement pour les territoires ultramarins de l'Union européenne ?</p> <p>Le développement des territoires ultramarins, un atout pour l'Union européenne ?</p>	<p>La localisation hors Europe des territoires ultramarins est souvent un atout pour les Etats de l'U.E. (ZEE, liens privilégiés et ouverture vers d'autres continents, productions spécifiques, tourisme...), certains handicaps (éloignement, portes d'entrée dans l'U.E parfois très convoitées, très fortes inégalités internes...) doivent être gérés.</p> <p>Des adaptations aux sociétés locales.</p> <p>Leur développement est encouragé par les politiques européennes (actuellement niveaux d'aides les plus élevés sauf pour Les Canaries et Madère) ; certains volets leur sont spécifiques.</p> <p>Orientations majeures de la politique de l'U.E envers les RUP : répondre aux enjeux du changement climatique, de l'évolution démographique et des flux migratoires, interventions dans les domaines de l'agriculture, de la politique maritime</p> <p>Les fonds sont gérés territorialement, ce qui crée un lien fort et direct entre Bruxelles et les territoires ultramarins (dimension géopolitique)</p>		<p>Guyane, Martinique, Guadeloupe, St Martin, St Barthélemy, Réunion (France) Mayotte devrait rejoindre les RUP</p> <p>Cf. Publications très complète de l'U.E sur les RUP (références ci-dessous)</p>
--	---	--	--	--	---

Thème 4 : France et Europe dans le monde / 11-12 heures

Dernière étape dans le jeu d'échelles (mais pas d'obligation de le traiter en fin d'année : on peut envisager un autre parcours) : France et Europe dans leur inscription dans la mondialisation. Ces aspects ont été préparés par les thèmes précédents.

Pas d'EDC explicitement mentionnées dans cette partie du programme mais des études resserrées sur des territoires à grande échelle : Paris, la Northern Range

Questions	Mise en oeuvre	Problématiques possibles	Enjeux	Dérives à éviter / Difficultés à résoudre	Solutions possibles / Remarques
L'Union européenne dans la mondialisation	L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation	<p>L'U.E. : acteur ou acteurs majeurs de la mondialisation ?</p> <p>L'U.E dans la mondialisation : entre multipolarité et affirmation de son unité</p> <p>L'U.E dans la mondialisation : attractivité et rayonnement</p>	<p>S'inscrivait dans l'optique du programme de Terminale (aire de puissance : l'Union européenne)</p> <p>***</p> <p>L'intérêt de cette question réside dans l'emboîtement des échelles : monde, focus sur un espace d'ouverture sur celle-ci, puis gestion des relations de proximité</p> <p>Pose la question de savoir si c'est l'U.E qui s'affirme comme un pôle majeur ou si ce sont les Etats qui la constituent</p> <p>Le rôle d'acteur majeur se lit à la fois : - dans l'organisation de son territoire, en interne : pôles majeurs et notamment sa multipolarité - dans le poids de ses acteurs sur la scène internationale (Etats, entreprises, ONG...)</p>	<p>Ne pas traiter l'U.E pour elle-même.</p> <p>L'analyse fine de l'organisation de l'espace de l'U.E. (inégalités et disparités) relève de la question précédente.</p>	<p>Pas d'EDC explicitement demandée dans le programme</p> <p>Lien fort avec : - thème 2 - questions 3 et 4 - thème 4-question 2</p>

		<p>- dans la puissance de ses échanges (FTN, par exemple)</p> <p>- dans sa capacité à attirer (hommes, entreprises, capitaux, flux touristiques)</p>			
	<p>Une façade maritime mondiale : la « Northern Range »</p>	<p>La Northern Range : façade maritime majeure de l'U.E ou du monde ?</p>	<p>Nouveauté. L'ancien programme de Terminale abordait l'Europe rhénane. ***</p> <p>Montrer en quoi la Northern Range est une façade maritime mondiale : nécessité du jeu des échelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - liaisons et échanges à l'échelle mondiale - débouché ou porte d'entrée vers un immense hinterland (liaisons, espaces de production, marché, services...) - un chapelet d'installations portuaires de très grande envergure mais qui peuvent être placées en situation de concurrence. 	<p>Ne pas aborder la Northern Range pour elle-même mais pour ce qu'elle dit de l'insertion de l'U.E dans la mondialisation</p> <p>Pas d'analyse de toutes les installations portuaires</p>	<p>La Northern Range n'est ici pas considérée comme une étude de cas (varier les situations de cours). Elle pourrait toutefois en devenir une si l'enseignant le souhaite.</p> <p>Interface</p> <p>Réalisation d'un croquis.</p>
	<p>Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée</p>	<p>L'U.E acteur géopolitique majeur dans l'aire méditerranéenne ?</p> <p>Quelles missions pour l'U.E sur ses marges ? L'exemple de la Méditerranée</p>	<p>L'interface méditerranéenne était étudiée en Terminale dans le cadre « des mondes en quête de développement »</p> <p>L'optique est ici bien différente : ce sont les relations entre les deux ensembles qui constituent le cœur de l'étude. ***</p> <p>L'insertion de l'U.E dans la mondialisation passe également par les liens qu'elle tisse avec ses marges</p> <p>Analyser la nature des relations (économique et financière, culturelle,</p>	<p>Ne pas reprendre l'ancien programme : pas d'étude des Etats de la bordure sud de la Méditerranée</p>	<p>Interface U.E / PSEM</p> <p>Déclaration de Barcelone (1995) : acte fondateur de l'institutionnalisation des relations entre U.E et Méditerranée 2004 : définition de la politique européenne de voisinage (éviter des clivages trop forts avec les voisins)</p> <p>3 axes dans ce projet : - renforcement du</p>

		<p>gestion des flux migratoires...) et leur dissymétrie. Pose la question de l'U.E comme acteur géopolitique</p> <p>L'U.E, par ces relations construites, contribue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la stabilisation (processus migratoires, démocratisation, institutionnalisation de ses relations...) et à la sécurité - le développement des territoires situés sur ses marges <p>Des effets, pour le moment, en demi-teintes (limites de cette politique, clivages difficiles à dépasser)</p>		<p>dialogue</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de la coopération économique et financière - valorisation des dimensions sociale, culturelle et humanitaire
	La présence française dans le monde	<p>Nouveauté</p> <p>Jeu d'échelles emboîtées pour lire la place de la France dans la mondialisation : échelle mondiale (présence sur tous les continents) ; attractivité du territoire (exemple du tourisme) : une métropole de rang mondial : Paris</p> <p>Présence protéiforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - territoriale : les outremer français : héritage de la construction d'un vaste empire colonial ; des statuts différents (DROM : 4+1 à venir, COM : 6 - 1 + TAAF et Nouvelle Calédonie) - culturelle : francophonie, culture, Français à l'étranger, écoles... - militaire : déploiements, accords militaires... 	<p>Le programme parle de présence et non de puissance, dans le monde et non dans la mondialisation</p>	<p>Faire le lien avec la partie précédente : lien entre les dynamiques de la France et celles de l'U.E.</p> <p>Etude à partir d'indicateurs et de cartes. Montrer la multiplicité des aires emboîtées ; approche géostratégique</p>

			<p>- politique et diplomatique : membre d'organisations internationales (ONU, G8..)</p> <p>- économique (entreprises transnationales, échanges...)</p> <p>En voir les dynamiques (attractivité ; limites)</p>		
La France dans la mondialisation	La France, pôle touristique mondial	Le tourisme en France : marqueur de l'intégration dans la mondialisation ?	<p>Nouveauté.</p> <p>Le tourisme n'était abordé (et au choix) qu'en tant qu'espace économique.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Un des éléments de l'attractivité du territoire français ; se lit à plusieurs échelles (place de la France dans ce secteur en nombre de touristes accueillis [rang 1] et en recettes engrangées [rang 3], origine des touristes, destinations en France, liaisons, aménagements locaux...)</p> <p>- Aménagement, gestion des territoires (acteurs à toutes les échelles),</p> <p>- politiques nationales pour développer cette activité (transports, politique de communication, ministère, classement du patrimoine...)</p> <p>- image de la France dans le monde</p>	Ne pas traiter les espaces touristiques en France. Il s'agit de voir le tourisme comme un des éléments témoin de l'intégration de la France dans le contexte de la mondialisation	Site du ministère du tourisme (chiffres, cartes...)
	Paris, ville mondiale		<p>Nouveauté dans son inscription dans les programmes</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Etude de la ville dans son inscription</p>	Ne pas prendre le terme de « ville » au sens restrictif mais le discuter (ici en réalité toute l'Île de	« Paris, ville mondiale » n'est ici pas considérée comme une étude de cas

			<p>dans la mondialisation Pourquoi une métropole de rang mondial, quels atouts, quelle inscription dans l'espace ?</p> <p>La positionner par rapport à ses concurrentes. Mettre en valeur les dynamiques : s'adapter pour se maintenir à cette place.</p> <p>Sélectionner quelques critères, quelques espaces emblématiques</p> <p>L'imbrication des échelles : le projet du « grand Paris » : pas seulement des enjeux locaux.</p> <p>Les limites de son rayonnement</p>	<p>France, voir « le grand Paris »).</p>	<p>(varier les situations de cours). Elle pourrait toutefois en devenir une si l'enseignant le souhaite.</p> <p>Mise en relation avec des éléments vus précédemment (potentialités du territoire français, la France en villes, Hub de Roissy...)</p>
--	--	--	--	--	---

RAPPEL sur les EDC

L'EDC : elle doit impérativement être conduite en classe. Elle fait totalement partie du traitement de la question. Elle permet l'entrée dans la question par un cas concret, à une grande échelle. Elle est problématisée et permet de mettre en place une démarche géographique de questionnement de l'espace.

La mise en perspective des EDC : il ne s'agit pas de refaire un cours, mais bien de repartir de l'EDC. Elle se fait par « des comparaisons et des approches à d'autres échelles, en particulier à l'échelle planétaire », permet de confirmer, d'infirmer, de nuancer ce qui a été observé puis analysé dans l'EDC.

Les problématiques possibles

1^{ère} possibilité : des problématiques pour chaque élément de mise en œuvre afin de faciliter leur traitement.

2^{ème} possibilité : travailler à partir d'une problématique unique pour chaque question (certaines problématiques proposées pourraient s'appliquer à une question dans sa globalité).

QUELQUES ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

En complément des fiches ressources sur EDUSCOL

Géoconfluences : une bibliographie spécifique

La France

La France, les 26 régions, Boyer, Carroué, Gras, Le Fur, Montagné-Villette, Armand Colin, 2009 (2^{ème} édition)

Site de la DIACT (ex DATAR) : accueil enseignants. Des ressources en ligne, une cartothèque, des liens, des dossiers...

<http://territoires.gouv.fr/enseignants>

Les pôles de compétitivité labellisés sur le territoire français (67 en 2005, 71 en 2010) :

<http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/pole-competitivite/poles-competitivite-futurs-ressorts-innovation.html>

site officiel : <http://competitivite.gouv.fr/> Recherche possible par activité, par région, par échelle de rayonnement (mondial, national...)

Carte des pôles :

http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Documentation_poles/cartes-poles/carte.pdf

Portail gouvernemental : année des outre-mer : <http://www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr/>

Ministère du tourisme : <http://www.tourisme.gouv.fr/>

Le hub de Roissy

Le site d'Air France : <http://www.afklm-newsaffaires.fr/fre/L-Actualite/Le-Dossier-Special/Les-Dossiers-speciaux-precedents/Le-hub-de-Roissy-Charles-de-Gaulle>

Le Courrier de l'architecte :

http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_1325?PHPSESSID=ed9795c2afb207bc1eece d146b8a1a3b

Un rapport de 2008 de la CCIP (chambre de commerce et d'industrie de Paris) à télécharger :

<http://www.google.fr/url?sa=t&source=web&cd=53&ved=0CCMQFjACODI&url=http%3A%2F%2Fwww.etudes.ccip.fr%2Ffichier%3Flien%3Dsites%252Fwww.etudes.ccip.fr%252Ffiles%252Fupload%252Fprises-position%252Ffroissy-plaine-de-france-die0809.pdf&rct=j&q=hub%20%20plateforme%20multimodale%20roissy&ei=M4NFTfS5L4Wr8APcnf2uCQ&usg=AFQjCNHyb7eeXX0e5fLiWdzNo-dUzehrXA&cad=rja>

L'Europe

L'Europe, Laurent Carroué, Bréal, 2009

Atlas d'une nouvelle Europe, Pierre Beckouche et Yann Richard, Autrement, 2005 / ouverture vers l'Euroméditerranée

Ressources de **Géoconfluences**

Grande Europe, la revue sur les pays du continent européen, revue de la Documentation Française ; accessible en ligne. Le n°1 est accessible gratuitement (« Vous avez dit frontières ? »), pour les autres nécessité de s'abonner (« territoires et identités en conflits », numéro de janvier 2011)

Géopolitique du monde contemporain, s/ direction de Pierre Gentelle, Nathan, 2008 /
Chapitres 7 (l'Union européenne comme puissance civile) et 8 (les relations de voisinage de
l'Union européenne)

Europa : le portail de l'Union européenne : http://europa.eu/index_fr.htm (Statistiques
Eurostat ; cartes...)

Sur la politique européenne envers les régions ultrapériphériques (RUP) :

Les RUP, régions d'Europe, d'atouts et d'opportunités, brochure de l'Ue, 2010 :

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/presenta/rup2010/brochure_rup_fr.pdf

Les RUP, un atout pour l'Europe, Publication de la commission européenne, 2008

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/communic/rup2008/rup_com2008642_fr.pdf